

POLITIQUE EN MATIÈRE DE BESOINS ÉDUCATIONNELS SPÉCIAUX



PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE ÉCOLE DE LA BAIE-SAINT-FRANÇOIS



15 avril 2019

Préambule :

L'école de la Baie-Saint-François accueille bon an mal an 1300 élèves de 12 à 17 ans fréquentant le cycle régulier, l'adaptation scolaire et le programme d'éducation intermédiaire de 1^{re} à 5^e secondaire. Notre clientèle provient majoritairement des écoles primaires du territoire de Salaberry-de-Valleyfield, dans la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands. L'indice de défavorisation est très élevé dans la région, ce qui a des impacts sur l'ensemble de la clientèle de l'école, incluant le P.É.I. Fait à noter, l'école accueille le programme d'études intermédiaires depuis septembre 2000.

Nos élèves accèdent au programme à la suite du processus d'admission décrit dans la politique à cet effet (voir la politique d'évaluation EBSF).

Les encadrements pédagogique et social offerts à l'école ont pour but de donner à tous des chances égales de réussir. Un projet éducatif et un plan de lutte contre l'intimidation et la violence, mis à jour régulièrement, viennent guider nos interventions.

Politique :

1. L'établissement intervient de différentes façons:
 - prise de connaissance des plans d'intervention,
 - rencontres de groupe,
 - rencontres individuelles,
 - révision des plans,
 - etc.

2. Dès le début de l'année, les enseignants s'informent des besoins particuliers des élèves. À l'automne, des rencontres de groupes sont organisées afin de mettre en commun les informations.

3. En classe, les enseignants utilisent des stratégies d'enseignement variées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage. L'équipe est sensibilisée à l'intégration des compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage et les enseigne de manière explicite. De plus, l'équipe offre la différenciation pédagogique, entre autres par les mesures suivantes:

- Adaptation du matériel pédagogique
- Récupération et centres d'aide
- Application du plan d'intervention de l'élève
- Communication avec les parents
- Collaboration avec toutes les intervenantes et tous les intervenants de l'école.

4. De nombreuses mesures de soutien à l'élèves sont mises en place, notamment avec l'équipe des enseignants-ressource, l'intervenante en prévention des toxicomanies, les psychoéducatrices, les orthopédagogues, les enseignants responsables de la mesure 3, les T.E.S., les intervenants sociaux, les ressources enseignantes, la psychologue, l'infirmière et le médecin, la conseillère en orientation, l'animateur à la vie étudiante, l'agent PIMS, les techniciens en informatique et la technicienne en documentation.

5. L'encadrement prend une place de premier ordre, notamment grâce à l'organisation scolaire par groupes fermés au PEI, et ce, de la première à la cinquième secondaire. Chaque groupe est ainsi associé à un enseignant-tuteur qui assure un suivi plus serré.

6. Il existe plusieurs façons de communiquer avec les parents: notes à l'agenda (au premier cycle, signé une fois par semaine), courriels, portail-Mozaiik (SPI), info-parents, page Facebook de l'école, site internet, rencontres des parents, communication du système Olivier, soirées d'information, participation au plan d'intervention, etc.

Concernant le suivi des absences, un courriel ou une lettre est automatiquement envoyée aux parents après 5 récidives.

7. L'équipe d'enseignants est à l'affût du problème croissant de l'anxiété de performance. Les intervenants s'activent afin d'en connaître davantage sur ce problème et sur les moyens d'aider les élèves à l'appivoiser (Ex.: Ateliers sur la gestion du stress, point discuté en table de concertation, ...)

8. L'arrimage primaire-secondaire est aussi une préoccupation pour l'équipe. D'abord, lors de l'inscription au programme, les parents sont invités à partager toutes informations pertinentes sur le dossier de leur enfant. De plus, toutes les informations pertinentes sont partagées par les enseignant(e)s de sixième année. En outre, la direction visite les écoles primaires du bassin afin de connaître les besoins des élèves à accueillir. Par ailleurs, les enseignants ont accès au dossier des élèves afin de détecter les difficultés et sont encouragés à la faire dès le début de l'année. D'un point de vue plus pratique, toutes les classes de 6e année sont invitées à visiter l'école en juin, afin que les futurs élèves s'approprient les lieux. Par ailleurs, une soirée d'accueil a lieu à chaque début d'année pour le premier cycle.

9. À chaque année, des plans d'intervention sont élaborés ou mis à jour. Sont invités à y participer l'équipe d'enseignants, le tuteur, les services impliqués, les parents et le jeune concerné.

Comité de travail : Mesdames Élisabeth Léger, Julie Piché et Véronique Schmidt